

BREVET FÉDÉRAL FSGT D'ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL

organisé par la ligue Ile de France FSGT et ses comités

Les footballs FSGT en région parisienne représentent plus de 2600 clubs et plus de 18 000 adhérents. L'essentiel de la formation des animateurs, entraîneurs et responsables d'équipes s'opère sur le tas et dans l'expérience. La Ligue Île-de-France FSGT et ses comités ont souhaité construire une action de formation pour développer et reconnaître les compétences et l'expérience de tous ceux qui encadrent ces équipes.

Objectifs et finalités de la formation :

- Disposer d'un diplôme qui garantit la reconnaissance des compétences pédagogiques et techniques à animer, encadrer, initier la pratique de toutes les formes de football de l'enfant à l'adulte.
- Renforcer les capacités des stagiaires à développer des formes de pratiques visant à responsabiliser les adhérents, au service de la vie associative des clubs.

Contenus de formation :

12 séquences de trois heures chacune :

- Pédagogie générale / pédagogie spécifique / le jeu
- Connaissances de la FSGT / Organisation du football FSGT
- Gestion de groupe et des conflits
- Connaissance des publics, de l'enfant à l'adulte
- Construction et animation d'une séance
- Sécurité, physiologie anatomie et santé
- Cadre juridique
- Observation et analyse de match : Outils d'observation / mise en situation
- 4 séances pratiques : 1 séance cadre menée par les formateurs - 2 séances menées par les stagiaires - 1 séance en lien avec l'observation



Coût : 80 €

Ce montant prend en compte les frais pédagogiques et du matériel remis au stagiaire.



Période envisagée et rythme des séquences de formation :

La formation se déroulera le vendredi soir et le samedi matin sur 12 séquences obligatoires de trois heures chacune.

Début envisagé de la formation : décembre 2013.
Durée : à définir.

Deux options de calendrier sont proposées aux stagiaires (1 seule sera retenue) :

Option 1 : la formation dure 6 mois de janvier à juin 2014

Option 2 : la formation dure 1 an de janvier à décembre 2014 avec des séquences plus étalées dans le temps

Public visé :

Entraîneurs, animateurs, joueurs, capitaines d'équipes de tous les footballs (foot en salle, foot à 7, foot à 11, foot enfants). Débutants ou confirmés.

Licenciés FSGT, âgés de 16 ans minimum.

Cadre réglementaire du diplôme :

La formation conduit à l'obtention du diplôme de Brevet Fédéral Football. Le Brevet Fédéral permet de certifier de l'acquisition de compétences requises à l'animation du football.

Il se décompose en deux unités de compétences (UC) elles mêmes divisées en unité de formation (UF) :

UC 1 : Être capable (EC) de concevoir et d'élaborer un projet pédagogique adapte a son environnement.

UF : L'environnement associatif de la pratique - Pédagogie générale - Gestion et développement d'une activité.

UC 2 : Être capable (EC) de préparer et encadrer une action d'apprentissage ou d'animation dans sa discipline.

UF : Pédagogie Spécifique - Maitrise de l'activité - Encadrement sécuritaire.

La validation de l'UC2 conduit à l'obtention du Brevet Fédéral « initiateur de football ».

La validation des deux UC conduit à l'obtention du Brevet Fédéral « entraîneur de football ».



Contacts et renseignements :

Ligue Ile de France FSGT :

01.49.42.23.24

lif@fsgt.org

www.liguefsgt.org